



COMPTE RENDU DE L'ENTRETIEN AVEC M GUERIN LINXE

Lundi 26 mars, jour de la visite de Monsieur Olivier DUSSOPT, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Action et des Comptes Publics, une délégation intersyndicale a été reçue par Monsieur le chef de Cabinet du Ministre M Guérin Linxe dans les locaux de la Direction Régionale des Finances Publiques.

Conscients que M Guerin Linxe n'aurait aucune annonce à faire concernant notre Ministère, nous n'avons pas voulu manquer l'occasion de faire part à notre interlocuteur de la situation des services de la DGFIP de Corse du sud.

Nous avons souhaité en préambule faire un tour d'horizon (non exhaustif) de la situation en Corse, qui pour rappel est la 3eme Région la plus pauvre de France (et pour Bastia 2ème ville derrière la Seine Saint Denis), dont plus de 20% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, qui compte 25 % de personnes âgées de 60 à 75 ans dont 19 % vit avec moins de 990 euros/mois, Nous lui avons également rappelé la Cherté de la Vie en Corse, notre opposition au démantèlement du service public en général (santé , éducation ..) et en Corse en particulier liés à nos spécificités.

Nous avons ensuite décliné les problématiques rencontrées par nos collègues et les usagers, consécutives aux suppressions d'emplois dans notre région, et du sort réservé au Service Public au sein de notre ministère avec plus de 40 000 postes supprimés en 15 ans et 65 emplois supprimés depuis 2010 en Corse du sud.

Nous avons clairement exprimé notre opposition aux nouvelles suppressions d'emplois, aux restructurations et externalisations concernant nos services (ex la délocalisation du service recouvrement produits divers en Avignon) création de la Collectivité Unique sans moyens alloués à la Paierie Régionale, les fermetures de Postes dans le rural au mépris de la Loi Montagne.

Nous avons également pointé du doigt notre désarroi quant à l'exercice de nos missions, la souffrance de nos collègues qui ne peuvent plus rendre un service public de qualité avec entre autre l'appui d'une photo du "jeudi noir au SIP d'Ajaccio" le 20.11.2017.

Nous lui avons précisé aussi le détournement de la loi faite par les experts en immobiliers qui présentent le crédit d'investissement corse de 30 % comme une incitation à investir en Corse pour l'acquisition de biens en s'inscrivant en qualité de loueur en meublé non professionnel avec des prestations para hôtelières (cette une nouvelle niche fiscale...)

M Guerin Linxe nous a assuré que M Macron faisait une priorité des missions régaliennes de l'État en Corse et que suite à la visite des conseillers devant se rendre en Corse dans les semaines à venir , une synthèse globale de la situation serait faite, suite à la nouvelle configuration politique.

Cette réponse nous a surpris et nous lui avons fait remarquer que le projet de la Collectivité unique ne datait pas d'hier, que la situation des effectifs étaient nous l'espérons connue bien avant sa mise en place et que cela n'avait pas empêché M Le Président, soit disant très attaché aux missions régaliennes de l'État, de supprimer encore 18 emplois à la DRFIP de Corse. Cela pourrait laisser à penser que l'on voudrait sanctionner le vote nationaliste aux dernières élections avec en corollaire une sous dotation d'effectif à la Paierie pouvant laisser imaginer une volonté de faire aller dans le mur la Nouvelle Collectivité de Corse .

LES CORSES : TOUS DES FRAUDEURS ?

Nous lui avons demandé quelle avait été la motivation première de cette visite concernant le Contrôle fiscal, si nous étions nous les Corses le cœur de cible ou si la lutte contre la fraude fiscale était une priorité nationale.

Sa réponse a été très évasive et pour cause !!

Au même moment se déroulait la visite de M DUSSOPS au SIP d'Ajaccio et notre Directeur aurait présenté à ce dernier les agents du Pôle de Contrôle du Revenu du Patrimoine en précisant s'ils étaient corses ou non corses et l'aurait assuré que nos services ne cibleraient en contrôles que des corses et ne s'occuperaient pas des continentaux, ni des étrangers (sic)!!

Si ces propos et cette volonté de ne contrôler que des Corses étaient avérés, ils seraient clairement discriminatoires et vexatoires en s'attaquant à notre origine d'autant qu'en matière de fraude fiscale nous n'avons pas de leçon à recevoir eu égard aux nombres de mise en examen au sein des différents gouvernements successifs et notamment celle d'un ancien Ministre du Budget en 2012.

C Paolini - A M Sereni - F Colonna de Léca - Manu Franchi